

Le Petit Nouvionnais



Éditeur : Mairie du Nouvion-en-Thiérache

Directeur de publication : Roselyne CAIL

Création et publication : Mairie du Nouvion-en-Thiérache

Dépôt légal : Janvier 2023



Mairie

03.23.97.53.00

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi

De 8h15 à 12h

Et de 13h30 à 18h

email :

mairie-nouvion@orange.fr

Site internet :

www.lenouvion.com

Facebook :

Le Nouvion-en-Thiérache

Instagram :

mairielenouvionenthierache

Maison France Services

03.23.97.53.90

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi

De 8h45 à 12h

Et de 13h30 à 18h

De nombreuses permanences sont à votre disposition

email :

ccas-lenouvion@wanadoo.fr

Médiathèque

Période scolaire

Du mardi au jeudi

9h -12h et 13h30 - 17h30

Vendredi 9h-12h

et 13h30-18h30

Samedi 10h-12h et

14h-16h

Ouverture le lundi pendant les vacances scolaires

9h -12h et 13h30 - 17h

Pharmacie de garde

3237 - numéro payant

www.3237.fr



La commune est riche de bien des trésors : ses entreprises, ses commerçants et artisans, son côté nature, son patrimoine et ses services.

En effet, de nouveaux commerçants et artisans conviennent de s'installer chez nous et sont fédérés par le CAN (Commerçants Artisans Nouvionnais).

Vous pourrez désormais faire la demande et renouveler vos cartes d'identité et passeport à la Maison France Services.

L'équipe municipale s'attache à répondre aux besoins des personnes âgées, des familles et de la jeunesse.

Nous nous préoccupons de la sécurité de chacun : la vidéoprotection est active et nous permet de régler des désagréments en collaboration avec la gendarmerie.

Nous restons une équipe motivée et investie.

Nous souhaitons que chacun soit acteur de son destin, que chacun construise son parcours de façon autonome. Notre comportement de chaque jour, un peu plus attentif à l'autre, nous correspond et nous encourageons toutes les initiatives solidaires. Une nouvelle fois, nous avons organisé des actions pour les personnes en difficulté (Octobre Rose et le Téléthon).

Nous avons nos priorités sur la jeunesse avec la mise en route du Conseil Municipal des Jeunes. Nous souhaitons les responsabiliser et nous savons qu'ils sont notre avenir.

Chacun a sa place et ses missions pour contribuer à la construction d'un monde où l'on s'entraide, se respecte et où l'on est bienveillant.

L'équipe municipale déploie une belle énergie afin que tous puissent bénéficier d'expériences enrichissantes et valorisantes.

Les propositions d'activités culturelles et touristiques sont nombreuses, variées et à la portée de tous. Je vous invite à les vivre.

Nous sommes à l'écoute de vos besoins et nous recueillons vos idées volontiers.

De belles perspectives s'annoncent ! Et les associations ne ménagent pas leurs efforts.

Je rappelle que des rendez-vous sont possibles et régulièrement proposés en mairie pour toutes les personnes qui ont besoin d'aide.

Conseillère Départementale, je peux également vous accompagner sur des thématiques liées à l'aménagement du territoire, à la solidarité, à la cohésion sociale, sur des sujets concernant la santé, le sport, la culture et les associations, ...

Des permanences sont aussi organisées en mairie par le Conseiller Régional Eric Donnay.

Nous souhaitons construire le Nouvion de demain avec vous et pour vous !

Carte d'identité et passeport

NOUVEAU SERVICE



Vous pouvez désormais faire vos demandes de cartes d'identité et passeports à La Maison France Services, 1 rue de l'Eglise au Nouvion-en-Thiérache.

Les demandes se font uniquement sur rendez-vous au 03.23.97.53.90



Pièces à fournir :

Copie intégrale d'acte de naissance

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Photo du photographe non découpée

Ancienne carte

Pré-demande à faire en ligne sur <https://ants.gouv.fr>

Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre pré-demande, n'hésitez pas à vous rendre à la Maison de la Communication - dans la cour de la Maison France Services.

Registre des personnes vulnérables

Qui est concerné ?

Les personnes âgées de plus de 75 ans, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé.



Qui peut inscrire ?

La personne, son représentant légal ou un tiers.

L'inscription est facultative et volontaire.



Pourquoi s'inscrire ?

Ce registre sert, notamment en période de canicule, mais aussi en cas de crise sanitaire ou de coupure d'électricité, à contacter les intéressés pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation.

Comment s'inscrire ?

Par téléphone auprès de
Mélanie LECLERCQ au 03.23.97.53.03
ou par mail : ccas-lenouvion@wanadoo.fr

Toutes les personnes accédant aux données contenues dans ce registre sont tenues au secret professionnel.



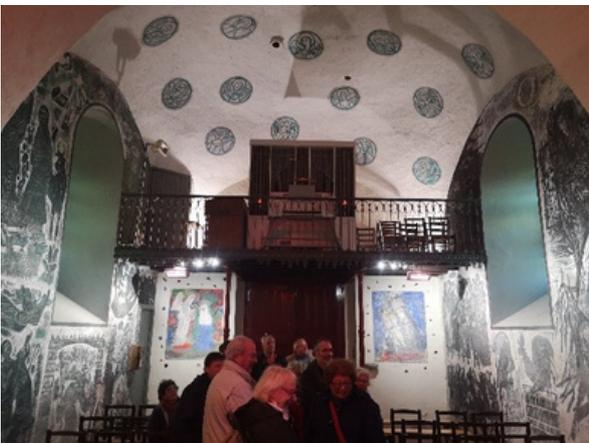
Comité des Fêtes et de la Culture - Médiathèque



Atelier thermoformage au Val Joly : Il s'agissait de reproduire sur du verre avec des peintures en pâte de verre un dessin de son choix afin de réaliser un vide poche, bijou, bougeoir ou autre.



Visite de la ferme des Preutins de Landrecies : De l'élevage à la transformation vers la vente directe de produits au lait de chèvre.



Circuit des églises fortifiées



Visite de l'exploitation des Alpagas à Sommeron : Découverte d'un élevage peu ordinaire en Thiérache

Visite du Mus'Verre de Sars-Poteries à la découverte de l'histoire locale des verreries, des techniques autour de la création de verre et l'évolution artistique ainsi que des artistes locaux, nationaux et internationaux qui travaillent cette matière.



Comité des Fêtes et de la Culture - Médiathèque



Atelier bombes à graines :
Avec la participation de Géodomia, nous avons réalisé des « bombes à graines » afin de pouvoir les jeter dans la nature ou dans un coin de friche en ville afin d'embellir et de diversifier la flore de notre environnement.

Dans le cadre du fil rouge 2022 de la bibliothèque départementale sur les sciences, l'artiste Johan Leynaud nous a proposé de réaliser une planche de BD autour de la thématique du dérèglement climatique.



Nous avons également accueilli une Intervention d'archéologue à la médiathèque et réalisé une visite dans les bureaux du département archéologie de Laon pour découvrir ce métier. Nous avons réalisé des techniques de fouille et découvert un atelier d'anthropologie.



Afin de mettre en avant nos artistes d'un jour ayant participé aux ateliers de juillet avec l'artiste peintre Jean Pierre Hanel, nous avons réalisé une exposition de leurs œuvres lors de son retour en novembre parmi nous.



Comité des Fêtes et de la Culture - Médiathèque



Concert Lazy tribute Noir Désir



Ateliers médiathèque :
Halloween et Noël



Ateliers à la médiathèque avec
les « art'penteurs »

Ateliers à la médiathèque avec
Tac Tic Animation pour l'éveil
musical



École - Jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes

Le 22 novembre et le 2 décembre 2022 ont eu lieu le 1er et 2ème tours des élections du Conseil Municipal des Jeunes du Nouvion-en-Thiérache, suivi de l'installation de celui-ci avec l'élection du jeune maire et des adjoints.

Lors du 1er tour, 6 listes s'étaient créées et deux en sont ressorties en tête.

Le 2ème tour était très serré, une voix a fait la différence et c'est la liste des « Petits Nouvionnais » qui l'a emporté.

Les idées et projets de chaque liste étaient tous intéressants, inventifs, liés à l'environnement, au lien social, aux festivités et à l'aménagement des cours d'écoles.

Nous félicitons les participants et les votants d'avoir contribué à l'émergence de ce conseil et nous remercions le corps enseignant pour son investissement à nos côtés.

La jeune maire élue est donc Anne-Sophie Chaschina, épaulée de ses 2 adjointes Julia et Lola Noury. Toute l'équipe est bien-sûr importante, les décisions sont prises en concertation comme l'a si bien dit la jeune maire qui a remercié son équipe, les élus de la municipalité et les enseignants, avant de déclarer « nous allons travailler ensemble ».

Leur première requête ne s'est pas faite attendre, l'équipe s'est mise d'accord sur le premier sujet à traiter et a fait sa demande en direct à Madame le Maire : l'installation de sapins dans les cours de récréation.

Ceux-ci ont été installés dans les jours qui ont suivi et ont été décorés par les élèves !



Vidéoprotection

Promesse de campagne de l'équipe municipale, le projet d'installation d'un système de vidéoprotection a débuté dès septembre 2020 lorsque la ville du Nouvion-en-Thiérache a été ciblée prioritaire dans le schéma d'analyse départemental des incivilités.

Deux ans d'études, d'élaboration de dossiers, de rencontres avec différents représentants de l'état, de prestataires et de maires où la vidéoprotection était installée ont permis de lancer début 2022 un appel d'offre commun avec les communes de Bergues-sur-Sambre et de Boué, qui avaient un projet similaire à celui du Nouvion-en-Thiérache.

Neuf entreprises issues des Hauts-de-France ont répondu à l'appel d'offre, remporté par la société Leclere Services, qui s'est employée dès septembre 2022 à commencer l'installation en simultané dans les trois communes.

Opérationnel depuis mi-décembre, le dispositif du Nouvion-en-Thiérache se compose de 40 caméras avec vision nocturne infrarouge réparties sur 19 sites (entrées de ville, zones de passage important, abords des écoles, parkings, ...).

Contrairement au Centre de Surveillance Urbain des grandes villes où des opérateurs sont en permanence derrière les écrans, les vidéos captées par nos caméras de vidéoprotection ne sont visionnées que sur demande de la gendarmerie après un dépôt de plainte et l'extraction ne peut se faire que sur réquisition des forces de l'ordre ou de la justice. Seul quatre personnes parmi les élus et employés municipaux sont habilitées par M. Le Préfet de l'Aisne à accéder à la salle où se situent les serveurs informatiques et les vidéos sont automatiquement supprimées après 30 jours conformément à la loi.

Le montant final du projet pour la ville du Nouvion-en-Thiérache est de 121.883 € HT, financé à hauteur de 80 % par l'État, la Région des Hauts-de-France et le Conseil Départemental de l'Aisne. Le reste à charge de la commune étant de 24.377 € HT.

Une réunion publique avec la gendarmerie sur la thématique de la sécurité (vidéoprotection, voisins vigilants, ...)

est prévue le lundi 6 février à partir de 17h00 à la salle polyvalente.



Commerces - Artisans - Industries

Souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans



Au p'tit bonheur

Maroquinerie, chaussures, vêtements, cosmétiques
Evelyne Vasselet et Romain Laurent

34 bis place du Général de Gaulle

Tél : 09.80.38.22.55

 Au P'tit Bonheur



O'trouve tout

Déstockage
Mathieu Decrucq

42 rue Robert Degon

Tél : 03.23.97.07.01

 O'trouve Tout



France Pizza

Pizza - kebab
sur place, à emporter et livraison

Bilel El Oueryemni

10 place du Général de Gaulle

Tél : 03.23.99.28.48

 France Pizza



Efes grill

Kebab sur place, à emporter et livraison

Mehmet Turgut

32 place du Général de Gaulle

Tél : 03.60.73.38.50

 Efes Kabab



L'Atelier du cheveu

Coiffure-Barbier
Prothèse capillaire
Thérapie crânienne et cervicale

Manon Lagasse

17 rue du rejet

Tél : 07.81.93.76.34

 L'Atelier Du Cheveu - Manon



Friterie chez Florian

Friterie

Florian Maufroy

Route du Cateau

Tél : 07.68.85.71.84

 Friterie Chez Florian



Nail's by Mathilde

Prothésiste ongulaire - vente de cosmétiques

Mathilde Cailleaux

48 rue Vimont Vicary. Apt 5

Tél : 03.23.98.56.98

 Nail's By Mathilde

Les Restos du cœur



Les Restos du cœur œuvrent maintenant depuis de nombreuses années dans notre commune.

Cette année, ce n'est pas moins de 85 familles, représentant 160 personnes, qui bénéficient de l'aide des Restos.

Les personnes accueillies viennent du Nouvion-en-Thiérache, Esqueheries, Étreux, Boué, Fontenelle, La Flamengrie et La Capelle. Près de 200 personnes seront accueillies avant la fin de la campagne d'hiver.

Deux campagnes ont lieu sur l'année :

- Campagne d'hiver durant 16 semaines - inscription en novembre.
- Campagne d'été durant 22 semaines - inscription en avril.

Les personnes souhaitant demander une aide auprès des Restos doivent venir s'inscrire durant la semaine prévue à cet effet (mais cela reste possible à tout moment).

Il faut pour cela se munir de ses papiers justifiant les ressources et les dépenses du foyer. Depuis cette année, les charges d'eau et d'électricité sont prises en compte.

Les bénévoles saisissent ensuite les informations dans le logiciel prévu à cet effet afin de définir si les personnes peuvent bénéficier de l'aide. Cela se fait selon un barème établi par les Restos. Des rendez-vous de suivi sont ensuite programmés avec les personnes accueillies.



Les priorités des Restos sont :

- L'aide à la personne : aider dans les démarches administratives (réalisations de CV, suivi des démarches auprès de la CAF, apporter un soutien psychologique, ...)
- La distribution alimentaire.

Les Restos du cœur

La distribution alimentaire :

Elle fonctionne avec un nombre de points attribué par personne en fonction de la composition du foyer.

Ces points sont ensuite catégorisés : protides (lait, œuf, viande), légumes frais, dessert.

Les personnes accueillies auront en tout 6 repas équilibrés par semaine.

Des compléments sont également donnés : chocolat, café, sucre.

Les jours de distribution sont le lundi toute la journée et le mardi matin au local des Restos du Cœur au Centre d'Animation Marc Blancpain.



Tout cela ne peut avoir lieu sans l'aide précieuse des bénévoles. À ce jour, l'antenne des Restos du Nouvion-en-Thiérasche compte 12 bénévoles.

Les bénévoles se forment très régulièrement afin de pouvoir toujours accompagner au mieux les personnes accueillies.

Chaque bénévole doit être capable de procéder aux inscriptions, de faire la distribution et de remplir diverses tâches administratives qui sont très importantes.

En effet, chaque antenne doit faire ses commandes via un site dédié, saisir les plannings des bénévoles, repérer quelle personne accueillie est venue afin d'avoir un suivi.

Des actions sont également mises en place par l'antenne locale :

- Vestiaire : mise à disposition gratuite de vêtements
- Arbre de Noël : remise de cadeaux collectés auprès des employés de la West Pharmaceutical Services
- Tombola
- Séjour vacances pour les enfants



Pour tout renseignement :
M. DELEUZE Jean-Marc
au 06.82.36.14.49



Fête du terroir

Dans le cadre de la fête du terroir initié par Station Verte, le Syndicat d'Initiative a mis en place différentes actions durant le mois d'octobre :

- Balade à la découverte des plantes sauvages comestibles
- Concours de la plus grosse citrouille et du légume le plus insolite
- Vente de soupe à l'ail dans le cadre du marché fermier

Nous remercions tous les participants pour leur implication à la valorisation du label Station Verte au travers de ces animations.



Concours photos

Le thème du concours photo de cette année était « l'eau en Thiérache ».



Malgré la canicule de cette année, nous avons eu de magnifiques photos.

Le 1er prix était un baptême en montgolfière.



Syndicat d'Initiative

Concours de Noël

Le concours du sapin « 100% récup » a rencontré son premier succès.

Plusieurs catégories ont été mises à l'honneur : familles, enfants et écoles.

Tous les participants ont fait preuve d'imagination et de savoir-faire pour réaliser les sapins. Les œuvres ont été installées lors du Marché de Noël afin que tout le monde puisse les admirer.



Les enfants ont reçu des jouets. Les familles et les écoles ont reçu des bons d'achats à faire valoir chez les commerçants novionnais.



L'école maternelle Théodore Blot en a profité pour planter un petit sapin dans la cour de l'école et se régaler avec un bon goûter.

Chemins de randonnées

Le balisage des circuits de randonnées en forêt et sur les axes verts est actuellement en cours de restauration.

Un livret avec les parcours est disponible auprès du Syndicat d'Initiative.



Commerçants et Artisans Nouvionnais

La nuit des « six trouilles »

Le 31 octobre dernier, l'association des Commerçants et Artisans Nouvionnais (CAN) a organisé pour Halloween un jeu de pistes costumé dans la commune.

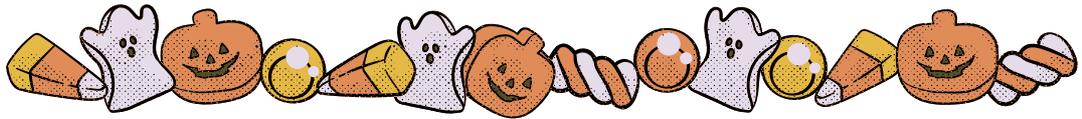
Cette manifestation a pu être réalisée grâce au soutien de six autres associations nouvionnaises : l'atelier de peinture, le don du sang, les amis de l'orgue, le NAC, le Syndicat d'Initiative, le comité des fêtes ainsi que de particuliers. Au total une quarantaine de bénévoles se sont mobilisés.

Cette animation a rassemblé une centaine de participants de tout âge. A l'issue du parcours, 9 participants se sont vu remettre des lots pour le concours du plus beau déguisement suivi d'un goûter et d'une séance de cinéma pour l'ensemble des personnes.

Tous les participants ont été conquis par cette manifestation.

« J'ai beaucoup aimé cet après-midi, c'était super même si j'ai parfois eu peur » a déclaré un jeune participant.

Ce succès nous amènera sûrement à une deuxième édition, qu'on se le dise !



Octobre Rose - Téléthon

Octobre Rose

La commune du Nouvion-en-Thiérache, en partenariat avec plusieurs associations novionnaises, a organisé différentes actions et collectes au profit de la ligue contre le cancer du sein durant le mois d'octobre.

Le jeudi 24 novembre, Mme le Maire et les représentants des associations participantes ont reçu Mme GODDERIGGE, présidente départementale de la ligue contre le cancer, afin de lui remettre un chèque de 1281.51 € symbolisant les dons recueillis au cours de ces manifestations.



 **Rendez-vous le dimanche 22 octobre 2023** 

Téléthon

Le Syndicat d'Initiative et Les Vieilles Godasses étaient présents devant la mairie le samedi 3 décembre dans le cadre du Téléthon.

La journée a commencé par une marche d'environ 4kms pour continuer par la vente de flamiches, maroillettes, crêpes, vin chaud et café.

Les amis de l'Orgue ainsi que le Tai-Do ont mis à disposition une boîte pour recueillir les dons lors de leurs activités de la journée : concert d'orgue à l'église et cours de Tai-do hebdomadaires.

Ces manifestations ont permis de récolter 720.20 € au profit du Téléthon.



Rendez-vous le samedi 2 décembre 2023

Tennis Club Nouvion

Relancé en 2021, le Tennis Club Nouvion est une association sportive conviviale forte de 48 licenciés.

Le club dispose d'un professeur Diplômé d'État qui occupe un rôle primordial dans l'encadrement des séances d'entraînement toutes catégories confondues.

Les cours sont dispensés le vendredi après-midi de 17h à 21h sur les trois courts (deux extérieurs et un intérieur) que dispose l'association dans la rue des fleurs.



Les tarifs à l'année sont :

- Enfants à partir de 4 ans : 90€ (licence + 1h de cours par semaine)
- Adultes : 120€ (licence + 1h de cours par semaine)
- Terrain : 78€ (licence + accès au terrain)

Envie de découvrir le tennis ? Le club est joignable :

- par Facebook via la page « Tennis Club Nouvion
- par e-mail à l'adresse tcn02170@hotmail.com
- directement sur place pendant les heures de cours